



AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)

**RAPPORT D'EVALUATION INSTITUTIONNELLE DE
L'INSTITUT DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIE-
NELSON MANDELA (IMTECH-NELSON MANDELA) EN
VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A DELIVRER
DES DIPLOMES DE LICENCE ET DE MASTER**

Evaluateurs :

Pr Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
Pr Ibrahima Thione DIOP, Membre
Dr Sé mou SOW, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Décembre 2019

Table des matières

Introduction.....	3
I Présentation de l'établissement.....	3
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
III. Description de la visite sur le terrain.....	3
IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel	4
V. Points forts	13
VI. Points faibles.....	15
VII. Appréciations générales de l'établissement.....	15
VIII. Recommandations à l'établissement	16
IX. Recommandation à l'ANAQ-SUP.....	16
X. Proposition d'avis.....	16
Annexe.....	17

Introduction

L'Institut de Management et de Technologie-Nelson MANDELA (IMTECH-NELSON MANDELA) a été autorisé par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur en 2017, à exercer provisoirement sous le N°RepSEN/Ensup-priv/AP/322-2017. Elle a demandé à ce ministère l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence et de Master. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a confié à une équipe experts externes la mission d'évaluer cette institution.

I. Présentation de l'établissement

IMTECH-NELSON MANDELA est un établissement privé d'enseignement supérieur qui a son siège à Dakar, au Rond-point Castors X Avenue Bourguiba. C'est une société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL). Il est structuré en départements et prépare les étudiants à des diplômes de Licence et de Master dans les domaines des sciences et technologies et des sciences économiques, de gestion et des sciences juridiques.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comprend 199 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. Il est complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'établissement. Les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées.

III. Description de la visite sur le terrain

La visite de terrain s'est déroulée sans problème. Elle a été effectuée le 03 décembre 2019 conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-Sup. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures. Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts :

Horaires	Activités des experts
08h 30 – 09h 00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 11h 00	Discussions avec les responsables de l'institution (DG et son équipe)
11h 00 – 13h 00	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
13h 00 – 14h00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
14h 15 – 15h 00	Réunion de travail des experts
15h 00 – 15h 30	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

L'évaluation de terrain a été menée à travers :

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la visite est fournie en annexe du rapport.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques: points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01: L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement, créé en 2016, s'est donné comme principale mission de contribuer au développement du continent africain par la formation ouverte aux étudiants venant de toutes les couches sociales. Il réalise cette mission par la formation initiale et la formation continue. Il s'est fixé comme objectif de contribuer, aux côtés de l'Etat, à la diversification des offres de formations. Il s'est spécialisé dans les domaines des sciences et technologies, des sciences économiques et de gestion et des sciences juridiques.

La professionnalisation de ses filières de formation est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur.

L'école dispose d'un plan stratégique mentionnant spécifiquement sa mission et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement s'est doté d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits. Par ailleurs, chaque employé de l'institut dispose d'une fiche de fonction qui précise ses rôles et responsabilités.

Le personnel enseignant est impliqué dans les processus décisionnels concernant

l'enseignement par la présence de ses représentants dans le Conseil Académique, Scientifique et Pédagogique, par sa participation à la coordination des filières et par sa participation aux jurys d'examens chargés sanctionner les résultats des étudiants.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

La gouvernance de l'institut est ordonnée autour des organes suivants :

- La Direction générale ;
- Le Conseil Académique, Scientifique et Pédagogique (CASP) ;
- La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) ;
- La Cellule d'Orientat ion et de Relation avec les Entreprises (CORE) ;
- La Direction Administrative et Financière ;
- La Direction des Etudes ;
- La Scolarité

Le Conseil Académique, Scientifique et Pédagogique, la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et la Cellule d'Orientat ion et de Relation avec les Entreprises (CORE) sont fonctionnels car les PV des réunions de ces structures ont été mis à la disposition des évaluateurs.

L'établissement dispose d'un effectif global de 57 enseignants dont cinq (5) enseignants permanents et huit (8) titulaires d'un doctorat. Aucun responsable des filières n'est titulaire d'un doctorat et aucun n'enseignant n'a le titre et grade requis pour coordonner une filière de Master.

Le personnel administratif, au nombre de 9, est qualifié. Ils sont titulaires d'un diplôme et ont tous un contrat à durée indéterminée. Mais l'essentiel de ces contrats ne sont pas déclarés à l'inspection de travail et de la sécurité sociale.

Les ressources matérielles (équipements bureautiques et scientifiques) et financières ainsi les infrastructures (locaux) permettent à l'établissement de réaliser ses objectifs.

Le Règlement intérieur dont dispose l'établissement fixe les règles de vie en son sein.

Le personnel enseignant est impliqué dans les processus décisionnels concernant l'enseignement par la présence de ses représentants dans le Conseil d'orientation pédagogique et scientifique, la participation aux jurys d'examens pour sanctionner les résultats des étudiants et par la participation à la coordination des filières.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'établissement, constituées essentiellement de frais d'écolage des étudiants, des apports, au besoin, du Directeur Général, lui garantissent son autonomie. Pour chaque exercice, un budget est élaboré en prenant en compte les besoins des différentes parties prenantes. Les documents comptables de l'Institut sont produits et certifiés par un cabinet comptable externe agréé.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement a une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) fonctionnelle (les PV de ces réunions sont disponibles) et d'un Manuel qualité décrivant les processus qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut dispose d'un médiateur, d'un Règlement intérieur et d'un Conseil de discipline qui permettent de prévenir et de solutionner les conflits internes.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champs d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut a écrit dans son rapport d'auto-évaluation offrir 8 Licences et 5 Masters ci-dessous :

I. Licence

- Comptabilité-Audit
- Comptabilité-Contrôle-Audit
- Finance - Contrôle de Gestion

- Marketing
- Gestion des Ressources Humaines
- Banques et Assurances
- Techniques du Commerce International
- Logistique et Transport International

2. Master

- Droit privé
- Droit public
- Sécurité des Systèmes informatiques
- Génie logiciel
- Système de Télécommunications et réseaux informatiques

Cette offre de formation est conforme aux termes de l'autorisation reçue du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et les objectifs de ces programmes sont en cohérence avec les missions que s'est donnée l'établissement.

Mais lors de la visite sur site, il a été noté qu'aucune filière de Master n'est fonctionnelle et que les maquettes pédagogiques des Licences et Master fournies ont quelques erreurs à corriger (affectation des crédits aux EC, non affectation des crédits aux TPE) pour être conformes aux standards du système LMD et à la réglementation nationale en la matière.

La politique de formation conduite par l'établissement est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur axées sur le développement des formations professionnelles et des STEM.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

Les offres de formation sont dotées de systèmes de crédits. L'établissement a signé quelques accords de coopération avec des institutions d'enseignement supérieur au niveau national et régional. Mais il ne participe pas encore, de façon formelle, à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard:

L'établissement a défini les conditions d'obtention des diplômes et attestations ainsi que les modalités d'évaluation des apprentissages dans le Guide de l'étudiant, le Règlement intérieur et dans le règlement des examens. Ces informations sont aussi partagées à travers des tableaux d'affichage.

Les PV de délibération de jurys d'examen fournis prouvent que l'établissement veille au respect de ces conditions.

Les enseignants produisent des syllabus dans lequel sont notées toutes les informations nécessaires aux étudiants pour comprendre l'organisation pédagogique du module, les objectifs d'apprentissage, les stratégies d'enseignement employées, les méthodes d'évaluation des apprentissages, le matériel didactique utilisé, les références bibliographiques.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard:

L'institut n'a fourni aucun rapport d'exploitation d'enquêtes réalisées auprès de ses étudiants et de ses diplômés pour apprécier leur employabilité et le niveau de responsabilité des postes occupés (entreprises et sociétés d'accueil).

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard:

L'établissement n'a fourni aucun document relatif à sa politique d'évaluation des programmes d'études. Par ailleurs, l'établissement dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité mais celle-ci n'a pas encore réalisé l'auto-évaluation des programmes de l'établissement.

Un audit interne a été réalisé, mais celui-ci ne concerne spécifiquement pas les programmes d'études.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champs d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard:

L'établissement n'a pas d'activités endogènes de recherche. Les indicateurs du niveau d'activité et de la productivité de la recherche de l'établissement n'ont pas été communiqués aux évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard:

Les cours sont conçus par des enseignants. On pouvait donc s'attendre à ce que les connaissances scientifiques actuelles soient intégrées dans les formations. Mais les syllabus fournis ne sont pas explicites sur ce sujet.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Le personnel enseignant est recruté sur dossier après entretien. Mais la procédure de recrutement décrite dans le Manuel de procédures pédagogique ne fait pas mention d'un appel à candidatures.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants. Mais les rapports d'exploitation des résultats de ces évaluations n'ont pas été fournis. Les évaluateurs ne pouvaient donc apprécier l'influence de ces évaluations sur les activités d'enseignements confiés au PER, ainsi que sur leur engagement dans le cadre de la formation continue et le perfectionnement.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement n'organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes, voyages d'études, etc.) de son personnel enseignant.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement n'a pas de politique durable pour assurer la relève et le renforcement qualitatif de son personnel d'enseignement. Aucun plan de développement des ressources humaines n'a été mis à la disposition des évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement n'a pas de plan de carrière pour le personnel enseignant.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champs d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les procédures de recrutement du personnel administratif, technique et de services sont réglementées. C'est un personnel contractuel dont le recrutement se fait sur dossier après entretien, sur la base des qualifications recherchées. La procédure de recrutement est décrite dans le Manuel de procédures de l'institut.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement n'organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes) de son personnel administratif et technique. Seuls quelques séminaires de renforcement des capacités ont été organisés.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement applique les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans les programmes de Licence et de validation des semestres et de l'année. Tous les étudiants sont titulaires du baccalauréat avant admission en première année de Licence.

Les conditions et les procédures d'admission sont publiées dans le Guide de l'étudiant et le Règlement des examens, sur le site web de l'établissement et dans les plaquettes

produites par l'établissement.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'établissement. Il n'y a pas de discrimination liée au sexe au sein de l'établissement.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 : L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a pas fourni de données statistiques sur les taux de réussite et sur la durée moyenne des études dans les différentes filières de Licence et de Master offertes.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard:

Le ratio global d'encadrement est de 1 enseignant pour 7 étudiants (57 enseignants permanents et vacataires pour 394 étudiants). Il est satisfaisant et permet à l'école d'atteindre ses objectifs de formation.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

Appréciation globale sur le standard:

Le service d'accueil, de conseil et d'orientation des étudiants est confié à la Cellule d'Orientation et de Relations avec les Entreprises (CORE).

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement ne possède ni aménagements, ni services spécifiques dédiés aux personnes en situation de handicap moteur.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'établissement de réaliser ses objectifs de formation à long terme. Les locaux pédagogiques (salles de cours, salles informatiques, amphithéâtres, salles de travaux pratiques, bibliothèque) et administratifs (bureaux, salle des professeurs) sont en nombre suffisant, spacieux, propres et bien équipés en matériels informatiques, scientifiques, didactiques et en mobiliers.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement dispose d'un réseau internet (wifi) fonctionnel, d'une bibliothèque physique pourvue d'un fonds documentaire couvrant les domaines scientifiques de l'établissement, d'une bibliothèque virtuelle et des postes de travail installés permettant aux étudiants de se documenter en ligne.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut dispose d'une infirmerie disposant d'équipements et de quelques médicaments.

L'hygiène est assurée par des techniciennes de surface. La sécurité des hommes et des biens est assurée par des gardiens.

Les locaux et couloirs sont pourvus d'extincteurs aux normes. Toutes les salles et les sorties de secours sont spécifiées.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement a signé des conventions de partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur privées aux niveaux national et régional, avec des collectivités locales et des services de l'Etat. Il n'a signé aucune convention avec les entreprises.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement dispose d'un système d'information de gestion intégré et informatisé. Le système d'information est assuré par le logiciel de Gestion de Base de données (GESPRO). Cet outil permet de disposer des informations nécessaires sur : l'enseignement, le personnel et les étudiants.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

Sur le plan interne, les tableaux d'affichage et les réseaux sociaux et mailing listes sont utilisés. Sur le plan externe, l'internet et le site web permettent l'ouverture informationnelle de l'institut.

Conclusion sur le standard : Atteint

V. Points forts

A) Gouvernance.

- La fonctionnalité des organes de décision et d'aide à la décision (Conseil académique, scientifique et pédagogique, CIAQ, Cellule d'orientation et des relations avec les entreprises, le Conseil de gestion et de prévention des conflits).
- La bonne gestion financière et comptable (prévision budgétaire, certification des états financiers par un cabinet comptable externe).
- La réalité de la séparation entre les fonctions académiques et les fonctions administratives dans l'organigramme et le fonctionnement de l'institut.

- L'existence d'un plan stratégique, d'un manuel de procédures, d'un manuel qualité, d'un règlement intérieur, d'un guide de l'étudiant et d'un manuel des examens.
- L'existence d'un système de gestion intégré et informatisé.
- L'existence de partenariats avec des institutions privées d'enseignement supérieur au niveau national et régional et avec des collectivités locales.

b) Offre de formation

- Les filières de formation offertes sont conformes aux dispositions de l'agrément reçu du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Le Respect de la réglementation nationale en matière d'admission des étudiants dans les parcours de Licence et de validation des parcours de formation.
- Le bon taux d'encadrement des étudiants.
- L'implication des professionnels dans les activités pédagogiques.
- La systématisation de la production de syllabus par les enseignants.
- L'organisation de stages dans les parcours de formation.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants.
- La constitution de jurys d'examens et la production des PV de délibération de ces jurys.
- La sécurisation du circuit d'évaluation des connaissances.

C) Ressources humaines

- Les procédures de recrutement des personnels prennent en compte les critères de diplôme, de compétences et de qualifications.
- Existence de quelques enseignants permanents.
- Le bon niveau de qualification de certains enseignants.
- Le personnel administratif est en nombre suffisant et la plupart d'entre eux ont un bon niveau de qualification.
- Le fort engagement et la forte motivation des personnels.
- L'organisation des activités de renforcement des capacités des PATS.

d) Infrastructures et équipements

- Les locaux pédagogiques et administratifs actuels sont en nombre suffisant et bien équipés en mobiliers.
- L'existence de deux (2) salles informatiques dotées de machines fonctionnelles.
- L'existence d'une bibliothèque physique faiblement pourvue en ouvrages et d'une bibliothèque virtuelle pourvues de ressources documentaires en lien avec les enseignements de l'école.
- L'existence d'un réseau internet et d'un site web fonctionnels.
- L'existence d'une infirmerie
- Des extincteurs en nombre suffisant installés dans les endroits appropriés.
- L'existence d'une salle pour les professeurs
- Des toilettes en nombre suffisant, propres et spécifiées par genre.
- Le bâtiment abritant l'institut est une propriété personnelle du déclarant responsable.

VI. Points faibles

a) Gouvernance

- Les contrats de travail de la quasi totalité des personnels dits permanents ne sont pas déclarés à l'inspection de travail et de la sécurité sociale.
- Des faiblesses dans la production des données statistiques sur l'efficacité interne et externe
- Des faiblesses dans la gestion des dossiers des personnels car toutes les pièces administratives et académiques légalisées ne figurent pas dans certains dossiers.

b) Offre de formation

- Les filières de Master ne sont pas fonctionnelles
- Des insuffisances dans la structuration des maquettes pédagogiques.

c) Recherche

- L'absence d'activités de recherche

c) Ressources humaines

- L'absence d'enseignants qualifiés pour coordonner et animer les filières de Master
- L'absence de plan de carrière pour les enseignants dits permanents.

d) Infrastructures et équipements

- L'absence d'aménagements destinés aux personnes en situation de handicap.
- L'absence d'espaces de convivialité pour les étudiants.

VII. Appréciations générales de l'établissement

L'établissement fait partie des structures qui accueillent des bacheliers orientés par l'Etat et par les collectivités locales. Les locaux pédagogiques sont en nombre suffisant et bien équipés en matériels informatiques, scientifiques, didactiques et en mobiliers. Le personnel enseignant intervenant en Licence ainsi que le personnel administratif sont de qualité. L'établissement a une bonne santé financière. Les filières de formation en Licence sont régulièrement dispensées et s'intègrent parfaitement dans les objectifs que s'est fixée l'école. Elles sont conformes aux dispositions de l'agrément reçu du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Aucune filière de Master n'est fonctionnelle. L'établissement ne dispose pas d'enseignants ayant les titres et grades universitaires requis pour coordonner et animer les filières de Master.

VIII. Recommandations à l'établissement

- Recruter des enseignants ayant les titres et grades universitaires requis pour coordonner et animer les filières de Master.
- Déclarer les contrats des personnels dits permanents à l'inspection de travail et de la sécurité sociale.
- Proposer aux enseignants dits permanents un plan de carrière.
- Mettre les maquettes pédagogiques aux normes du système LMD
- Affiner d'avantage la gouvernance administrative de l'établissement (production d'un annuaire statistique, gestion des dossiers administratifs des personnels).
- Nouer des relations de partenariat avec les institutions publiques d'enseignement supérieur nationales et œuvrer pour matérialiser les partenariats établis.
- Réaliser des aménagements et créer des services destinés aux personnes en situation d'handicap.
- Aménager des espaces de convivialité pour les étudiants.

IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Mettre en place un dispositif de suivi périodique en relation avec l'établissement pour la correction des faiblesses et le relèvement progressif du niveau de la qualité de l'institution.
- Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité de l'Institut pour l'auto-évaluation des programmes d'études.

X. Proposition d'avis

Habilitation recommandée à délivrer les diplômes de licence ci-dessous :

- **Comptabilité-Audit**
- **Comptabilité-Contrôle-Audit**
- **Finance - Contrôle de Gestion**
- **Marketing**
- **Gestion des Ressources Humaines**
- **Banques et Assurances**
- **Techniques du Commerce International**
- **Logistique et Transport International**

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

Mohamed KEITA, Directeur Général
Bernard SAMBOU, Chef de département
Amadou S.I. MBENGUE, Président CP
Mattala Idy SY, Médiateur
Serigne Amadou NDIAYE, Président CASP
Mohamed PREIRA, Directeur des études
Adama FAYE, Responsable CORE
Youssef SEYE, Responsable programme
Omar GAYE, Responsable programme

Enseignants

Ibrahima SY
Mansour LY
Mouhamadou TOURE
Marthe SARR
Mamdou FALL
Mohamed ADJIBADE

Personnel administratif, technique et de service

Abdoulaye Kobélé KEITA
Yousouph SEYE
Odile QUENUM
Abdoul Aziz DIALLO

Étudiants

Mané DIOP
Lamine COLY
Jeannette DASYLVA
Bintou RASSOUL
Pa Omar DIAGNE